

Amicale des Vinchollais

Samedi 24 février 2018 :
Soirée jeux à 17h00 suivie d'un mâchon à 19h00 au foyer rural à NANTON.

Tous les mercredis après-midi :
Tarot et belote au Clos Chapot à partir de 14h00.

Allant Vers

Le Marché Court-Circuit : de 16h30 à 18h30 (horaires d'hiver), tous les derniers vendredis de chaque mois au Bourg de Nanton :

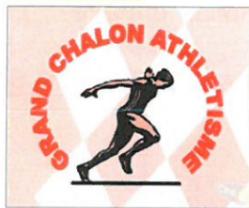
Vendredi 23 février, vendredi 30 mars, vendredi 27 avril
Petit marché les mardis et vendredis.

Boulangerie Baie D'Ancein

Mardi et vendredi au lavoir du Bourg à Nanton de 17h à 19h, vente de pain à l'ancienne, cuit au feu de bois, avec de la farine bio, sel de Guérande et eau filtrée.

Randonnées et courses

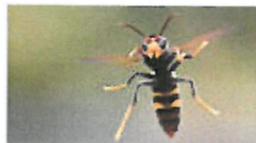
Le **samedi 17 février 2018** le Grand Chalon Athlétisme organise un **Trail nocturne**. Départ 18h30 vers la Mairie de Laives.



Frelon asiatique

Le frelon asiatique est une espèce invasive. Il a été remarqué pour la première fois en France en 2004. Il est aujourd'hui identifié en Saône et Loire et sa présence est un risque pour les personnes aux abords des nids. Il s'attaque aux abeilles et porte atteinte à la biodiversité.

Voici un exemple de celui-ci et son nid :



Si vous suspectez sa présence prenez une photo de l'insecte ou du nid et contactez le GDSA71 :

Tél : 06.84.82.05.69 - mail : joel.chateau@wanadoo.fr

Tél : 06.45.77.00.67 - jean.vivier@orange.fr



Ne pas essayer de détruire les nids sans protection adaptée, et en présence de personnes dans le voisinage.

Amicale des Nantonnais

Cinéma

Nuit du cinéma:

Le samedi 10 février 2018

- **Coexister** de 17h00 à 18h30

- **Le Sens de la fête** de 19h à 21h

- **Momo** de 22h à 23h30



Le dimanche 11 février 2018 à 20h30 :

Le sens de la fête



Le samedi 10 et le dimanche 11 mars 2018 à 20h30 :

Téhéran Tabou

De Plume en Lune

Lalheue
12 au 18 Mars

Mancey
16 au 22 Avril

Nanton
28 Mai au 3 juin

Gigny/Saône
11 au 17 juin

Cormatin
13 au 19 août



Espace Culturel Itinérant

- 2018 -

Cirque, Théâtre, Concerts, Ateliers...

Renseignements : Tél : 03.85.92.24.95
www.roulotte-en-chantier.com



NANTON.



ESPACE INFO

Bulletin édité par la commune de Nanton

N° 73

Février 2018

Directeur de la publication:
Veronique Dauby
Rédaction et administration :
Pascale Depoil, Aurélie Chevalier,
Nathalie Benas, Perrine Marchandiau

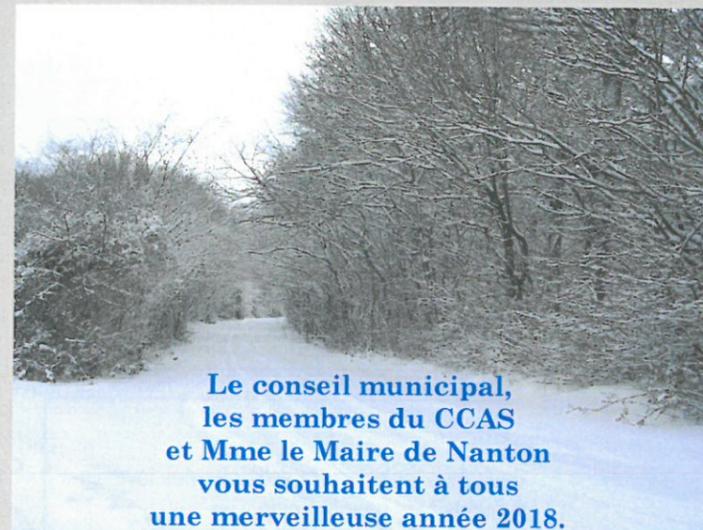


Ouverture du secrétariat de Mairie

Mardi : de 9h30 à 12h00 - Jeudi : de 9h30 à 12h00 - Vendredi : de 16h00 à 17h30

Permanence du Maire, des adjoints et des conseillers : Samedi de 10h00 à 12h00

Edito du maire



Le conseil municipal, les membres du CCAS et Mme le Maire de Nanton vous souhaitent à tous une merveilleuse année 2018.

Puisqu'il nous faut refermer la page de l'année 2017, faisons le point sur les réalisations. Peu de grands travaux cette année mais une bonne avancée dans la réfection de la voirie, un petit tronçon d'assainissement, quelques modifications sur le mur qui entoure la chapelle de Sully grâce au don de l'association de la chapelle, un nouveau plancher pour le clocher de notre église qui a fermé son toit aux pigeons et attend un grand nettoyage. Les derniers mois furent davantage consacrés à l'étude de projets ou à la mise en conformité d'un certain nombre de documents : réalisation du document unique qui concerne les salariés de la commune, mise à jour des registres de sécurité de nos bâtiments, ou encore des registres d'accessibilité, autant de choses que l'on demande aux communes, qui font partie de notre quotidien, et qui sont incontournables.

Dans les études que nous avons souhaitées mener, je citerai principalement le plan de désherbage qui a été réalisé avec l'aide de Virginie Bouancheau de la Communauté de Communes : ce document qui nous a été rendu lors du dernier conseil

municipal nous permet de faire un état de nos pratiques concernant l'entretien des espaces verts et sera ainsi le point de départ pour une nouvelle organisation, avec la mise en place de nouvelles pratiques sans produit phytosanitaire et peut-être l'achat de nouveau matériel permettant d'optimiser le temps de nos cantonniers.

Toujours dans les études qui ont été lancées en 2017, nous avons décidé de faire appel à un conseiller en énergie partagé mis à disposition par l'ATD (Agence Technique Départementale) à laquelle nous adhérons. Cette étude que nous avons tout juste démarré en fin d'année a pour objectif de faire le point sur ce que la commune dépense en électricité et en gaz dans ses bâtiments, ainsi que pour l'éclairage public. A partir de ce bilan nous pourrions envisager les solutions qui nous permettront de faire des économies d'énergie et aussi de prévoir les investissements nécessaires au changement des installations.

Ce travail, qui vient tout juste de débuter, nous occupera, vous l'aurez compris, une bonne partie de l'année 2018.

Ce qui m'amène à vous présenter les autres points qui occuperont cette nouvelle année.

Pour ce qui est du petit patrimoine, que nous voulons restaurer ou sauvegarder petit à petit, nous commencerons dès ce début d'année normalement par des travaux sur la fontaine de la place Jean Jean (après avoir sollicité l'association Tremplin pour les réaliser et être resté sans réponse, Martin Muriot tailleur de pierre habitant de Nanton s'est proposé et nous l'en remercions). La chapelle de Corlay qui a déjà connu quelques améliorations pour ce qui est des fenêtres et de la porte grâce au travail des membres de l'association de la chapelle, verra je l'espère son système d'aération s'améliorer pour éviter l'humidité à l'intérieur. Je sais également que quelques habitants souhaitent s'investir pour la restauration de nos lavoirs et ce sera bien évidemment avec le soutien de la commune.

2018 verra aussi, c'est décidé et bientôt budgétisé, la **numérotation** des habitations : vous l'attendiez depuis longtemps, vous nous le demandiez pour faciliter vos livraisons mais aussi l'accès au secours, ce qui nous paraît bien sûr primordial. Les habitants qui l'ont souhaité et se sont faits connaître lors de l'enquête seront conviés à notre réflexion sur ce sujet.

Enfin deux projets d'envergure que sont les écoles et les aménagements au sens large du village occuperont les mois à venir, nous ne savons pas encore dans quel ordre. Cela dépendra du soutien que nous aurons d'une part de l'état à travers la DETR, d'autre part de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Mais pour l'instant, je laisse la place aux résultats de l'enquête de décembre dernier.

Véronique Dauby

Les résultats de l'enquête de 2017 :

Grâce à vos réponses, suite au questionnaire que vous aviez reçu en 2017, nous avons établi les résultats que nous vous communiquons ci-dessous.

Les services de la commune

Horaires La poste	Horaires Mairie	Permanence Elus	Café -Epicerie
99 % satisfaits	84 % satisfaits	84 % satisfaits	9 % utilisateurs
1%	16 %	16 %	24 % ne connaissent pas 47 % veulent davantage de produits

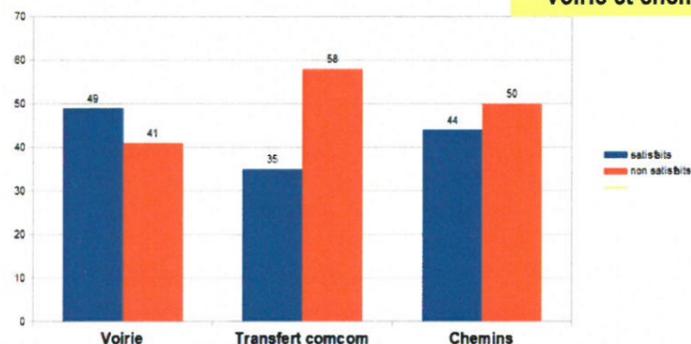
Vous êtes plutôt satisfaits des horaires de La poste ainsi que de ceux de la Mairie et de la permanence des élus. En revanche vous n'utilisez pas beaucoup le café-épicerie.

■ Satisfaits
■ Non satisfaits

Petite enfance et écoles

- Concernant la rénovation d'un bâtiment pour accueillir une **quatrième classe** sur Nanton, **57 % des personnes qui ont répondu la trouvent utile** et **25 % ne la trouvent pas nécessaire**. Nous avons évalué les travaux à 500 000 € mais cette somme ne tient pas compte évidemment des aides que nous pourrions obtenir pour ce type de travaux.
- Concernant l'installation d'une **micro-crèche** **53 % des personnes l'estiment utile** mais **27 % trouvent que ce n'est pas nécessaire sur notre secteur**.

Voirie et chemins



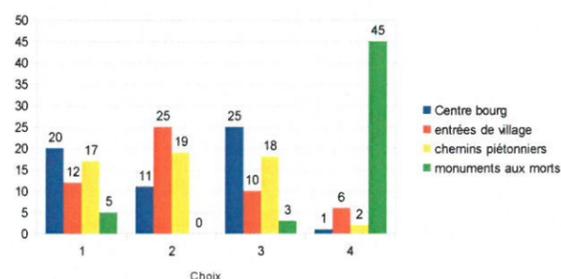
Vous êtes globalement satisfaits des investissements faits pour la Voirie. En revanche vous n'êtes pas favorables au transfert de la voirie à la Communauté de Communes et l'entretien des chemins reste insuffisant.

Espaces verts et éclairage

Espaces verts		Eclairage public		
Plantation le long des murs	Changement de physionomie du cimetière	Coupure nocturne	Coupure de 23h à 5h	Coupure 24h à 6h
84 % favorables	72 % favorables	66 % favorables	43 %	27 %

Vous êtes plutôt favorables à l'installation de plantations le long des murs et au changement de physionomie du cimetière. Pour l'éclairage public de notre village, 66% des personnes aimeraient une coupure nocturne, 43% voudraient une coupure de 23h à 5h tandis que d'autres préféreraient une coupure de 24h à 6h.

Aménagements



- Aménagements du terrain de sport**
45 % favorables contre 34 %
- Aménagements autour de la chapelle de Sully**
48 % favorables contre 38 %
- Préférence sur les aménagements du village :**
Il apparaît que vos préoccupations se portent davantage sur l'aménagement du bourg et les chemins piétonniers. En troisième position vous indiquez les entrées de village pour terminer par l'espace autour du monument au mort.

Rémi BEY

Rémi est né le 11 janvier 2003 à Chalon sur Saône. Sa maladie, la glycogénose de type 1a, sera diagnostiquée au mois de juin de cette même année. Rémi et sa famille ont habité à Sully jusqu'à la fin de l'année 2012. Depuis le début de sa vie, Rémi passait à minima ses nuits relié à une pompe assurant une alimentation entérale. C'est une interruption accidentelle de ce protocole qui a emporté Rémi dans la nuit du mercredi 17 janvier au jeudi 18 janvier 2018. Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 31 janvier au cimetière de Nanton.

Environ 200 personnes en France sont concernées par l'une des formes de glycogénose .

La cause de cette maladie

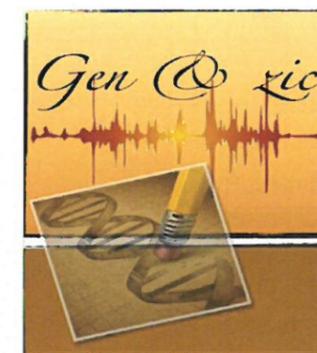
Le génome (A.D.N) des malades est muté. Il y a une erreur de séquence de l'A.D.N qui conduit à l'absence de production de glucose par l'organisme. Problème de régulation de la glycémie (taux de sucre dans le sang). C'est donc une maladie métabolique.

Au quotidien

HYPOGLYCEMIES SEVERES

- Maintenir la glycémie : par des repas et collations rapprochés riches en sucres lents (amidon cru sous forme de maïzena) et/ou par la mise en place d'une alimentation par sonde nasogastrique.
- Régime alimentaire strict : pas de fructose, saccharose et galactose (ne pas faire des stocks inutilisés).
- Bilans de santé réguliers (croissance, bilan sanguin, bilan urinaire...).

L'association Gen & Zic a été créée en 2008 par M.Sébastien Bey.



Les objectifs de l'association :

- Salarier du personnel de laboratoire.
- Par le biais de multiples actions et démarches, faire connaître la glycogénose et participer au financement des recherches médicale en cours.

La réalisation :

- **Sensibiliser** l'ensemble des partenaires, les communes ...etc
- **Rencontrer** des structures associatives (artisans, clubs sportifs...) pour échanger et collaborer.
- **Fidéliser** nos généreux adhérents.
- **Inform**er des avancées de la recherche médicale, des progressions de notre association dans ses objectifs.

Pour aider l'association à progresser dans la recherche contre cette maladie, nous vous mettons à disposition les coordonnées pour d'éventuels dons :

- Site Internet : www.gen-et-zic.org
- Sur demande par téléphone au 06.03.00.45.60
- Par mail : bey.sebastien@sfr.fr
- Par courrier : Association gen&zic
Espace Jean Zay
4 rue Jules Ferry
71100 Chalon/Saône